

Rapport du Président

Commission permanente
du lundi 23 septembre 2024

N° CP-2024-7-6-8

N° applicatif 10399

6^{ème} Commission

Commission Patrimoine et rayonnement alsacien

Direction

Direction Europe et transfrontalier

Service consulté

COOPERATION AVEC LE POWIAT DE WROCLAW EN POLOGNE - ACCUEIL D'UNE DÉLÉGATION POLONAISE EN ALSACE

Résumé : Dans le cadre du partenariat entre la Collectivité européenne d'Alsace et le Powiat de Wroclaw en Pologne, il est prévu que le Comité Mixte 2024 se déroule en Alsace à l'automne. Une délégation polonaise de 7 personnes sera accueillie à Strasbourg et à Colmar. Les dépenses liées à cet accueil (hébergement et restauration) sont estimées à environ 5 000 €.

Un accord de coopération a été signé, en juin 2001, entre l'ancien Département du Haut-Rhin et le Powiat de Wroclaw. Depuis cette date, un Comité Mixte se réunit annuellement afin de définir le programme de travail à mettre en œuvre l'année suivante (échange de pratiques et d'expériences dans les domaines de la solidarité, du tourisme, de la culture, du sport, de l'éducation et de la jeunesse).

Le Comité Mixte a pour mission de piloter le partenariat entre les deux collectivités et se réunit alternativement en Pologne et en Alsace.

En 2023, une délégation d'élus alsaciens a fait le déplacement à Wroclaw pour la tenue du Comité Mixte. Lors de leur séjour, les Conseillers d'Alsace ont pu rencontrer le Staroste du Powiat en fonction à ce moment-là ainsi que différents élus du Comité de direction du Powiat. La visite d'un centre de réfugiés ukrainiens a constitué un temps fort de ce voyage, le Powiat ayant créé 1 524 places dans une cinquantaine de centres d'accueil.

En avril dernier, des élections régionales ont eu lieu en Pologne. L'équipe à la tête du Powiat de Wroclaw a été renouvelée. Les partis Coalition Civique et 3^{ème} voie ont accédé au pouvoir et les Conseillers nouvellement élus ont désigné :

- M. Andrzej JAMROZIK en qualité de Président du Conseil du Powiat ;

- M. Włodzimierz CHLEBOSZ aux fonctions de Staroste du Powiat ;
- M. Marcin KORYTKO au poste de Vice-Staroste du Powiat.

La composition du Comité Mixte a également été revue, les membres polonais sont désormais :

- M. Marcin KORYTKO, Vice-Staroste du Powiat ;
- Mme Maria WILK, Conseillère du Powiat ;
- Mme Barbara KOSTERSKA, Conseillère du Powiat.

Le programme du séjour alsacien de la délégation devrait comprendre une visite du Parlement européen et, selon la disponibilité des députés européens, une rencontre avec un député polonais, la découverte du centre historique de Strasbourg suivie d'une visite à l'Hôtel de la Collectivité européenne d'Alsace, mais également une présentation de la Stratégie Tourisme Alsace 2024-2028 sur le site du château du Haut-Koenigsbourg, la tenue du Comité Mixte et bien sûr la traditionnelle soirée folklorique organisée par la communauté polonaise du bassin potassique.

La délégation polonaise sera composée des 3 membres du Comité Mixte, reste à confirmer si Messieurs le Staroste et le Président du Conseil du Powiat seront du voyage. Les élus seront accompagnés par Mme Joanna BRODOWSKA (notre contact francophone au Powiat) et par un chauffeur.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'approuver l'accueil d'une délégation polonaise du Powiat de Wroclaw en Alsace à l'automne 2024, celle-ci sera composée au maximum de 7 personnes ,
- d'autoriser la prise en charge financière des frais d'hébergement et de restauration de la délégation, conformément à l'accord de coopération signé entre les deux partenaires. Ils seront prélevés sur l'opération P052O001T94 – NATANA 2168 (011-6185-048), ligne budgétaire de la Direction Europe et Transfrontalier destinée aux frais de colloques et séminaires et sont estimés à environ 5 000 €.
- *Les crédits seront prélevés sur l'imputation budgétaire suivante :*

Programme	Opération	Enveloppe	Tranche	Natures analytiques	Montant
P052	O001	P052E01	T94	(2168) 011-6185-048	5 000 €
TOTAL					5 000 €

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

.